

Pré-rentrée en août ?

C'EST NON !

Après les « rattrapages le mercredi après-midi » - dont un est encore prévu le 11 juin prochain - le nouveau calendrier scolaire impose, pour les rentrées 2014, 2015 et 2016, une pré-rentrée des personnels en août !

Il est hors de question de nous imposer cet allongement du temps de travail, qui plus est dans un contexte de gel des salaires, toujours en vigueur depuis 2010 !

SIGNEZ LA PETITION POUR EXIGER UN AUTRE CALENDRIER SCOLAIRE !

pasdeprerentreeenaout.net

www.lille.snes.edu